

Décharge 2007: Centre européen pour le développement de la formation professionnelle Cedefop

2008/2254(DEC) - 05/12/2008

OBJECTIF : présentation du rapport de la Cour des comptes sur les comptes 2007 du CEDEFOP.

CONTENU : le rapport de la Cour des comptes inclut une partie chiffrée sur les montants des dépenses de l'agence communautaire ainsi qu'une analyse comptable des dépenses, accompagnée des réponses de l'Agence.

- **Analyse comptable de la Cour** : dans son rapport, la Cour fait une unique remarque relative au programme de travail du Centre. La Cour indique que le Centre devrait définir des objectifs précis et améliorer sa programmation. Elle devrait également établir un lien clair et cohérent entre les objectifs fixés et la mise en œuvre des ressources budgétaires nécessaires à leur réalisation ;
- **Réponses de l'Agence** : le Centre indique qu'il tiendra compte de l'observation de la Cour.